



Compte-rendu Conseil municipal du 15 février 2021

LE PROCES-VERBAL EST INTEGRALEMENT DISPONIBLE ET CONSULTABLE EN MAIRIE SUR SIMPLE DEMANDE.

L'HEURE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal s'est réuni lundi 15 février 2021 sous la présidence du maire, Richard Ley.

Le maire salue la présence du nouveau secrétaire de mairie, invité à participer à la séance, et qui prendra ses fonctions le mardi 16..

Le point essentiel de ce conseil était celui du plan de financement des projets et des demandes de subventions à déposer avant la fin février auprès de l'Etat, de la CEA ou de la Région.

Sur proposition de la commission des finances, il a été tenu compte des priorités définies en matière d'investissement, des opportunités rencontrées tant pour l'acquisition d'un terrain que pour les possibilités de subventions.

Les demandes de subvention seront déposées d'ici la fin février auprès de l'Etat, de la Région, de la communauté européenne d'Alsace, de la fondation du patrimoine pour l'Eglise....

Les dépenses ou lancement de marchés ne se feront qu'après connaissance des soutiens financiers définitifs.

Pour financer l'acquisition de la parcelle 'Kraemer', le conseil a acté l'éventuel recours à un prêt relais, le temps de la vente de la parcelle du Grubweg.

Le conseil a par ailleurs souhaité la sollicitation du fonds de solidarité territoriale pour la main courante du stade .

Compte tenu des économies réalisées en termes de charges de fonctionnement, le conseil a donné son feu vert pour un éventuel emprunt permettant de financer en partie les gros travaux.

Le conseil a également donné son accord au renouvellement des horaires d'ouverture de l'école, acte à prendre tous les 3 ans.

Enfin, le conseil a été informé de l'organisation de l'atelier citoyen du 20 février relatif à l'entretien du Lissgraben. Une vingtaine de citoyens dont 9 conseillers se sont inscrits. Le travail sera organisé par atelier de 5 / 6 personnes. La journée se déroulera de 8h à 16h avec un repas pris à l'étang dans le respect des gestes barrières.